

Ste Eulalie

de Cernon



Été 2016

Madame, Monsieur,

Cette deuxième année de mandat s'est caractérisée par trois axes majeurs :

- Malgré la nouvelle baisse des dotations de l'état, nous avons opté pour la stabilité fiscale : reconduction des mêmes taux d'imposition, stabilité du prix de l'eau et optimisation des revenus de la commune.

- Maîtrise des frais de fonctionnement tout en maintenant le même niveau de service.

- Poursuite des investissements : travaux d'assainissement, aménagement de la traversée du village au niveau du Touat del Mary, travaux d'entretien sur les chemins, réfection du toit du gîte notamment.

Ce bulletin vous permettra de prendre connaissance en détail de tous ces sujets.

Je terminerais en évoquant le projet de salle commune.

Lors du dernier conseil municipal, nous avons voté pour l'acquisition de la bergerie du GAEC des Templiers afin de doter la collectivité d'une salle commune, équipement qui actuellement fait défaut. D'un montant de 120 000 euros, le compromis de vente sera signé à la rentrée. Ensuite, la vente finale interviendra courant 2017 sous réserve que la modification du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal permette la réalisation de cet équipement. Nous vous convierons prochainement à une réunion de présentation de ce projet.

Bonne lecture.

Thierry CADENET

Maire de Ste-Eulalie de Cernon

Pour être tenu au courant des activités de la commune par mail, facebook et sms, veuillez donner vos coordonnées au secrétariat .

Le secrétariat de mairie est ouvert au public les lundis, mardis et vendredis de 14h à 17h.

Les élus assurent une permanence les samedis de 10h à 11h.

secretariat@sainte-eulalie.info - Tél 05 65 62 72 99

Thierry Cadenet 06 85 53 11 98

Aire de campings-car :

Conformément à son engagement, l'équipe municipale étudie actuellement la faisabilité d'une aire réservée aux camping-car. Elle se situera sur le terrain d'accueil.

Le village reçoit un flux important de ces véhicules, surtout en saison. Cette réalisation permettra de réserver le parking aux voitures uniquement et d'accueillir dans de meilleures conditions les camping-caristes.

Une vingtaine de places sera aménagée et son accès sera payant.

A ce jour, la région s'est engagée sur un financement de 22.500€ et l'Etat à hauteur de 33.000€. La réponse du département est attendue pour l'automne et les travaux débiteront en suivant. ●

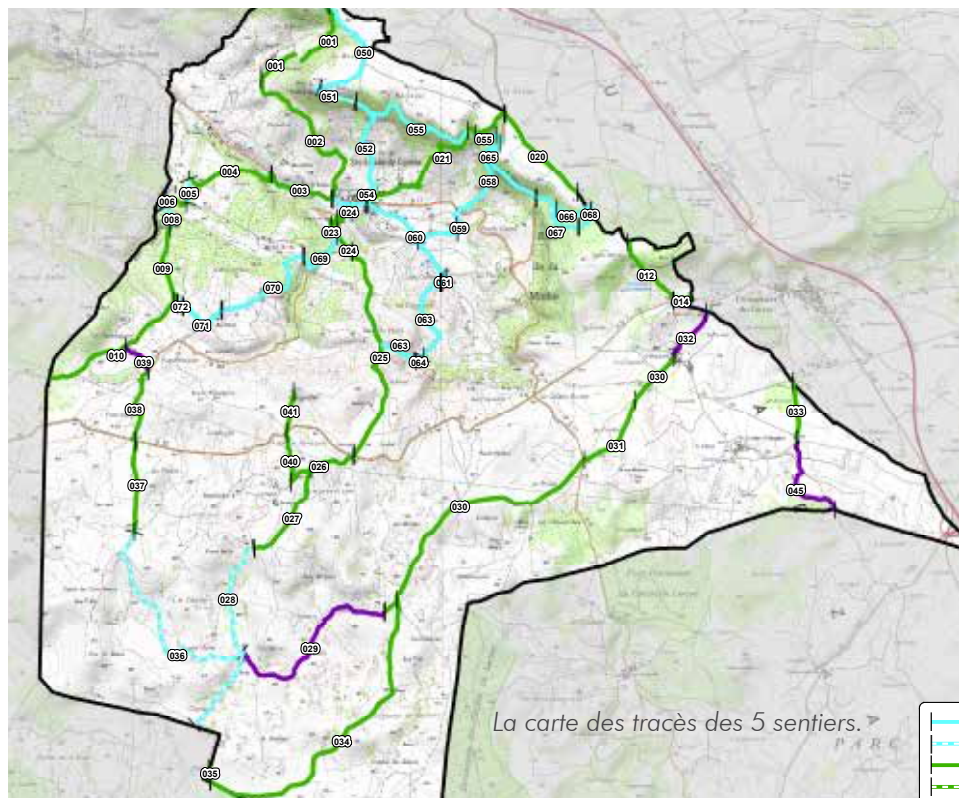
Budget

En 2016, l'Etat a baissé sa dotation de fonctionnement à la commune de 6.352 €. Malgré cette diminution conséquente, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les impôts ni le tarif de l'eau. Nous pouvons le faire parce que les dépenses de fonctionnement ont été réduites.

Cette maîtrise nous permet de garder une marge de manœuvre pour réaliser des investissements (assainissement, traversée du village, aire de camping-car, chemins etc). ●

Randonnée pédestre

5 sentiers inscrits au PDIPR



En concertation avec la section randonnée de la CASE, la municipalité a délibéré pour inscrire 5 sentiers au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée. Pour rappel, la CASE a signé une convention avec la communauté de commune afin d'entretenir les sentiers communaux. Les fiches-randos sont disponibles au point accueil.

Renégociation de prêts bancaires

En 2015, nous avons racheté deux prêts que nous avons au Crédit Agricole et dont les taux étaient très élevés (4.65% et 4.14%). Ce rachat s'est fait en souscrivant un nouveau prêt à la Banque Postale à un taux de 2.22%. L'opération permet de réaliser une économie de 18.000 €.

Abandon de la procédure d'expropriation du champ Bolton :

Pour que la procédure d'expropriation soit légale, à la suite de l'achat, il est obligatoire de prévoir la réalisation d'un équipement public. Compte tenu du fait que le coût d'acquisition et d'aménagement serait supérieur à 60.000 €, le conseil municipal a décidé que cette opération n'était pas prioritaire et a abandonné la procédure d'expropriation. ●

Agence postale

horaires d'ouverture

Du 1 avril au 31 octobre

14h à 17h30

Du 31 octobre au 31 mars

14h à 16h15

Toute l'année, les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois, de 10h à 12h



Carrière de Falguières

Exploitée par l'entreprise Granier de Lacaune depuis plusieurs années, elle avait un loyer annuel de 2.842€. A la demande de la municipalité, une négociation a été menée. Aujourd'hui le montant du loyer est de 10.000€ par an. ●



La carrière, située proche du lieu-dit Puech Caut.

Réfection des chemins

Comme évoqué dans le précédent bulletin, la commune a été classée en état de catastrophe naturelle en octobre 2014; une réfection sommaire a été entreprise en 2015. Après plusieurs réunions de concertation entre les agriculteurs et la municipalité, un programme plus conséquent a été décidé. Ces travaux ont été réalisés en juillet 2016 par l'entreprise Guipal. Le budget total est de 83.825.14€ (Subventions : Etat 16.169€, Région 26.608€ Département 13.235€ Commune 27.813€). ●

Berges du Cernon :



Une partie du bois sur la route de Massanal.

Les crues du Cernon de 2014 ont rendu nécessaire des travaux de nettoyage des berges. En collaboration avec les propriétaires riverains, l'entreprise SUSSI de Sauclières a réalisé ces travaux de grande envergure. Le syndicat de rivière Sorgues – Souzou a été sollicité pour réaliser des travaux de moindre ampleur qui permettront de parfaire le nettoyage des berges. On espère une programmation pour 2018. ●

Aménagement du point accueil / agence postale

En collaboration avec la Poste, des travaux de rénovation du point accueil ont été entrepris : changement de la porte fenêtre, travaux de maçonnerie et réfection de l'éclairage pour un montant total de 13.149€ avec une aide de la poste de 6.574€ et du Ministère de la Culture de 3.439€. ●

Assainissement

Après la réalisation des 2 premières tranches au premier semestre 2015, les travaux d'assainissement se sont poursuivis en 2016. Ils ont consisté en la mise en séparatif des eaux pluviales et eaux usées entre le Touat del Mary et le Pont. L'objectif était d'améliorer le fonctionnement de la station d'épuration. D'un montant total de 51.942€, ces travaux n'ont reçu qu'une aide exceptionnelle de 15.000 € du conseil départemental.

Toit du gîte "La Tour Garnier"



La Tour Garnier en rénovation

Après la toiture de l'ancien couvent en 2015, la réfection de la couverture en lauzes de la Tour Garnier était nécessaire. Les travaux ont été réalisés comme précédemment par l'entreprise Soler, agréée par les Bâtiments de France.

Depuis plusieurs années des fuites étaient apparues et devenaient incompatibles avec l'accueil des vacanciers. Une participation financière du département et de la région est attendue. Le montant total des travaux s'élève à 17.602€. ●

Réfection du secrétariat de mairie

Changement du sol et des fenêtres pour un montant de 6.480 €. ●

GROS PLAN 2016 *Les déchets*

Petit rappel sur les gestes qu'il faut adopter :



Les sacs noirs pour les ordures ménagères sont à déposer dans les containers marrons



Les sacs jaunes pour les papiers et cartons non gras sont à déposer dans les containers jaunes

Des poubelles en bois ont été installées à la sortie du parking, devant le gîte, à l'abribus et dans la Grand Rue. Ces poubelles sont destinées à recevoir les papiers et menus déchets mais pas les sacs d'ordures ménagères.

retirer les bouchons des contenants en verre avant de les déposer dans le recup' verre

les encombrants (appareils ménagers, matelas, meubles, piles usagées...) sont à déposer à la déchetterie de La Cavalerie

les déchets verts (herbes de tonte et amas de tailles...) sont à déposer aux anciennes poubelles de Sainte-Eulalie dans l'espace dédié.

En aucun cas, les différents points de collecte de la commune ne doivent contenir autre chose que les déchets allant dans les deux types de containers.

Déchetterie de la Cavalerie

HORAIRE D'OUVERTURE

mardi de 9h à 12h et mercredi, jeudi, samedi de 14h à 18h. Téléphone : 05-65-42-48-52

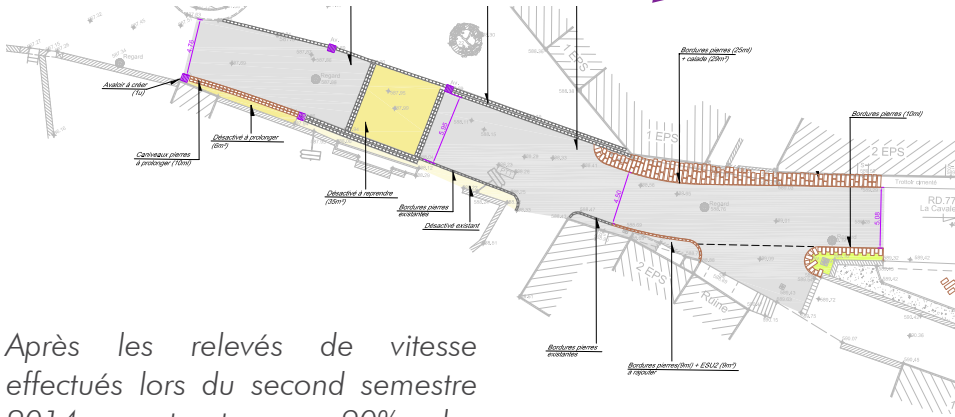
Déchets admis :

Bennes bois, encombrants, ferraille, cartons, déchets verts, gravats, pneumatiques, colonnes à verre, papier, huiles de vidange, vêtements, bacs à batteries, lampes, déchets spéciaux (peintures, solvants...) et boîtes à déchets médicaux.



TRAVERSÉE DU VILLAGE

Sécurisation des piétons



Après les relevés de vitesse effectués lors du second semestre 2014 montrant que 90% des automobilistes roulent à moins de 50km/h, le conseil réfléchissait à l'implantation d'une zone 30.

Dans la foulée des travaux d'assainissement, l'aménagement de la traversée du village au niveau du Touat del Mary a été réalisé : création de trottoirs et rétrécissement de la chaussée pour sécuriser les piétons qui se rendent notamment à l'épicerie.

D'un montant de 25.206,50€, ils ont bénéficié d'un cofinancement du département à hauteur de

7.500€ . Une réunion publique a permis d'affiner le projet. Lors de cette dernière, il a été notamment décidé d'inverser le "cédez le passage" au carrefour du Gabion ainsi que de mettre la traversée du village en zone 30. Ces modifications prendront effet à l'automne prochain. Deux autres problématiques ont été soulevées : la vitesse excessive à l'entrée du parking et à l'entrée du village, route de Lapanouse. Ces deux points, seront étudiés en 2017. ●

Halte-garderie

Afin de faciliter le quotidien des parents d'élèves, il a été décidé de mettre en place une halte-garderie avant le départ des élèves ainsi qu'à leur retour. Elle est gérée par l'association des parents d'élèves. Le financement est assuré par une subvention communale. En 2015, 7 enfants y ont été accueillis. ●



Jardins communaux

Il reste des parcelles disponibles. Les personnes intéressées sont priées de se rendre au secrétariat pour s'inscrire et prendre connaissance du règlement.



Le loup

reconnu !

Suite à des attaques répétées de troupeaux et suite à diverses expertises, en début d'année, les services de l'État ont admis la présence du loup sur notre territoire. Cette reconnaissance entrainera une indemnisation des agriculteurs lorsque leurs bêtes seront attaquées par un loup. ●

Numéros !



Suite à des demandes répétées et insistantes de La Poste, la liste des noms des rues a été réalisée. La pose des plaques des noms de rues est en cours. Une autre plaque avec le numéro d'habitation sera distribuée gracieusement aux habitants, à charge pour les propriétaires de la fixer et aussi d'effectuer les changements postaux qui s'imposent. ●

Tournisme

Constat ayant été fait que Ste-Eulalie ne souffre pas de manque d'attractivité mais plutôt de notoriété, la municipalité a réuni tous les acteurs du tourisme. Plusieurs projets ont vu le jour : le site internet, les spots France Bleu Hérault en avril et mai, et le retour de la journée médiévale.

Le Conservatoire Larzac Templier et Hospitalier ayant été dissout en janvier, des rencontres avec les maires des 5 cités ont été organisées afin de conserver une dynamique commune : la gestion des supports de visites (dépliants, audio-guides), la formation du personnel et notre présence sur divers salons dédiés au tourisme ont été décidés .

Le Syndicat d'initiative s'est transformé en Ste-Eulalie Tourisme et Economie (S.E.T.E.), afin d'agrandir son champ d'action et de pouvoir bénéficier

d'une convention collective correspondante à son activité.

Cet hiver, outre la fin des travaux de réfection du point accueil, S.E.T.E a oeuvré sur l'accueil des groupes pour favoriser leur venue à Sainte-Eulalie.

L'offre des produits vendus en boutique a été étoffée. En 2015, l'association a dégagé un excédent de 11 800€, cela lui a permis de rembourser 50% de ses dettes

auprès de ses prêteurs et n'a pas eu besoin de la subvention municipale. L'association, a pu programmer cette année une animation par semaine en juillet et août (les jeudis de Ste-Eulalie).

Pour mémoire : le wifi est toujours en libre accès sur la place de la fontaine et l'équipe du point accueil est à votre service tous les jours de 10h à 19h au 05 65 62 79 98. ●



SITE INTERNET

tout nouveau !

Hébergements, restaurations, activités, associations, entreprises et services, tout y est !
Rendez-vous sur

www.sainte-eulalie.info

Le bulletin municipal de la commune de Ste-Eulalie de Cernon - Juillet 2016 - Editeur : Mairie de Ste-Eulalie - 12230 Ste-Eulalie de Cernon Directeur de la publication : Thierry Cadenet - Rédaction : Elus - Impression : Imprimerie Nouvelle St-Affrique - Tirage : 350 exemplaires.

Des boutiques !

Ouverture de deux nouvelles boutiques : Rémy Balsalobre, sculpteur et créateur de lampes, dans les locaux de l'ancienne poste, et Carole Lapine, qui commercialise ses sirops artisanaux à côté de la forge.

Etat-Civil

Naissances

Théo, né le 3 septembre 2015. Fils de Mélanie Leyritz et de Mathieu Innocenti et arrière-petit-fils de Monique et Henri Vinas.

Léa et Rose, nées le 26 novembre 2015. Filles de Guilhem et Julie Cammal et petites-filles de Françoise et Yves Cammal.

Justine, née le 1er février 2016. Fille de Florian Glandières et d'Aurélié Condamines, petite-fille de Martine et Robert Glandières et arrière petite-fille de Jeanne Glandières.

Chloé, née le 5 février 2016. Fille de Laetitia Sauvage et de Patrick Bonnafé.

Elise, née le 1er avril 2016. Fille de Séverine Vialettes et de Yoann Forestier, petite-fille de Nicole et Serge Vialettes, et arrière petite-fille de Germaine Vialettes.

Juliette, née le 16 juin 2016. Fille de Fanny Bourrié et de Jérémy Cros et petite-fille de Laurence Castan.

Décès

Suzou Roinet, née Peytavi - le 28 novembre

Andrée Vialettes - le 13 Février

Ascencio Giner - le 8 avril

Alberte Aussel - le 26 mai